

Genève le 19 juin 2016

Communiqué aux médias

Commission des naturalisations : une étape de plus vers sa suppression

Le Parti socialiste de la Ville de Genève salue la position de la Cour des Comptes, qui considère la Commission des naturalisations du Conseil municipal sans fondement légal. Le PSVG est heureux de voir ses convictions renforcées par ce rapport, également quant aux procédures de traitement des dossiers.

Dans son rapport publié vendredi, la Cour confirme que « la délégation de compétence communale à la Commission des naturalisations du Conseil municipal est en contradiction avec la base légale ». Elle confirme clairement la position défendue par le PS Ville de Genève qu'une telle commission n'a pas de légitimité règlementaire. A cet égard, il faut rappeler que seize communes genevoises ont décidé de ne pas ou de ne plus avoir recours à une commission des naturalisations.

D'importantes dysfonctions

Par ailleurs, la Cour pointe le manque d'efficience du processus de traitement des naturalisations qui prévaut aujourd'hui en Ville de Genève. Des critiques que le Parti socialiste avait déjà formulées dans le cadre d'une résolution proposée par le PS et soutenue par l'Alternative, déposée le 29 avril au Conseil municipal. Ce texte rappelle que « la commission persiste à ne pas respecter le règlement du Conseil municipal, qui lui impose de décider de ses préavis par des votes à bulletin secret et non à main levée. » Il mentionne également les risques élevés d'inégalité de traitement ou de discrimination liée à l'origine, le genre ou l'orientation sexuelle.

Le parti socialiste Ville de Genève espère que ce rapport de la Cour de comptes donnera l'impulsion pour supprimer cette commission ou, faut de mieux, à une refonte complète du processus de traitement des demandes de naturalisation.

Personnes de contact :

• Olivier Gurtner, Président du PS Ville de Genève (078 734 33 29)

Courriel: psvg@ps-geneve.ch

Téléphone: 022 338 20 78

- Grégoire Carasso, Chef du groupe socialiste au Conseil municipal (079 796 91 37)
- Amanda Gavilanes, Conseillère municipale socialiste, motionnaire (079 437 42 62)